

Le traitement de l'impayé : de la relance amiable au recouvrement



RH - Comptabilité - Gestion

Référence formation : 5-TR-IMP-spe - **Durée : 2 jours**

Objectifs

- Prévenir le risque d'impayés
- Maîtriser les CGV et veiller à leur application
- Organiser une démarche contentieuse à faire soi-même en entreprise
- Élaborer le dossier de preuves
- Assurer le suivi des actions juridiques externalisées
- Optimiser les coûts des procédures judiciaires
- Gérer et piloter au mieux les acteurs du recouvrement : avocats, huissiers, agence de recouvrement
- Choisir les procédures les plus adaptées au regard des délais, de coûts, de la rapidité, des montants à recouvrer

Pré-requis

Des connaissances juridiques de base

Plan de cours

Le traitement amiable du retard de paiement

- Les principes fondamentaux du recouvrement amiable
- Les outils à disposition pour réussir efficacement
- La relance avant échéance
- La relance après échéance : téléphone- écrite- visite

Le pré contentieux

- La constitution du dossier
- La mise en demeure
- Faire soi-même ou sous-traiter



XXL Formation
34 rue Raymond Aron
76130 Mont Saint Aignan
Tél : 02 35 12 25 55 – Fax : 02 35 12 25 56



L'organisation judiciaire

- Les différentes juridictions
- Les règles de compétence territoriale
- Le rôle des acteurs de justice

Le traitement contentieux d'un recouvrement de créance

- Les prescriptions civiles et commerciales
- Le détail des sommes à réclamer
- Chèque et traite impayés
- Définir le tribunal compétent et la procédure adaptée
- Les différentes procédures judiciaires (injonction de payer, référé provision, assignation au fond)

L'exécution forcée des décisions de justice

- Le titre exécutoire
- Les différentes saisies

Les mesures conservatoires

- Intérêt des mesures
- Les différentes mesures (sûretés et saisies)

Les règles essentielles en matière de défaillance des entreprises : sauvegarder les intérêts de l'entreprise créancière

- Présentation de la Loi de Sauvegarde des entreprises
- Procédures **préventives** : mandat ad hoc et conciliation
- Procédures **collectives** : Sauvegarde, Redressement judiciaire et Liquidation judiciaire
- Les droits des créanciers face à ces procédures

Moyens de la formation	Formateur expert du domaine - 1 ordinateur, 1 support de cours version papier ou numérique, un bloc-note et un stylo par personne - vidéo projecteur - tableau blanc.
Modalités pédagogiques	Présentation des concepts, démonstration, exécution, synthèse et exercices pratiques d'assimilation.
Type d'action	Acquisition des connaissances.
Suivi	Feuille d'émargement signée par 1/2 journée - évaluation de satisfaction stagiaire - évaluation des acquis - attestation de stage.



XXL Formation
34 rue Raymond Aron
76130 Mont Saint Aignan
Tél : 02 35 12 25 55 – Fax : 02 35 12 25 56

Membre du réseau
aginius
formation

Durée journée de formation	7h00
Public concerné	Tout public



XXL Formation
34 rue Raymond Aron
76130 Mont Saint Aignan
Tél : 02 35 12 25 55 – Fax : 02 35 12 25 56

